

DÉPARTEMENT

HÉRAULT

NOMBRES DE MEMBRES

Affiliés
Comité En exercice
Syndical

Présents

37 37 19

Loi du 5 Avril 1884 - Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

Séance du 08 décembre 2011

Date de la convocation
17 11 11

Date d'affichage
17 11 11

Objet de la Délibération :

2011-12-01
Débat d'Orientations
Budgétaires 2012

L'an deux mille onze

Et le Huit Décembre

à Dix huit heures Trente , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Kléber MESQUIDA

Présents: MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **JL.BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Chateaux), **J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAISSE** (CdC Minervois), **N.ETIENNE** (Conseil Général) **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **D.PASSET** (Le Poujol/orb), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou) , **R.TROPEANO** (Conseil Général)

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture 19 12 11

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
27 DEC. 2011
SERVICE COURRIER

Objet : Eléments introductifs au Débat d'Orientation Budgétaire 2012

Le Pays se fixe, pour ce septième exercice, les objectifs suivants :

1. **la poursuite de la politique de développement territorial**, mise en place en matière :
 - d'habitat avec la clôture à mi-exercice de l'OPAH de revitalisation rurale, engagée il y a cinq ans ; le relais de notre action dans ce domaine devant être pris par un Programme d'Intérêt Général (P.I.G) et la poursuite de l'opération "Façades",
 - de services à la population, avec la poursuite, notamment, du Projet Territorial de Santé et la perspective d'un Contrat Local de Santé, incluant un volet Télésanté ; le Réseau de Relais de Services Publics sera également poursuivi ;
 - d'économie, avec la poursuite de l'Opération Collective de Modernisation des PME (2^e tranche), confortée par l'appui au développement économique des entreprises et des porteurs de projets, publics et privés ;
 - de culture, avec la poursuite de l'action de l'Orchestre de Pays, en termes de création, de diffusion et de soutien aux pratiques amateurs ;
 - de structuration et de professionnalisation du tourisme patrimonial des deux destinations "Haut Languedoc" et "Vignobles", l'accent devant être mis, notamment, sur la commercialisation touristique ;
 - d'environnement naturel, par l'appui à la préservation et à la mise en valeur des sites et paysages, et par une meilleure maîtrise de l'énergie (Espace Info Energie) ;
 - de coopération dans le domaine du développement solidaire (coopération décentralisée) ;
2. **la conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires**, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communes et communautés de communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

Monsieur le Vice-Président propose donc à l'Assemblée de se prononcer sur les orientations budgétaires suivantes pour 2012 :

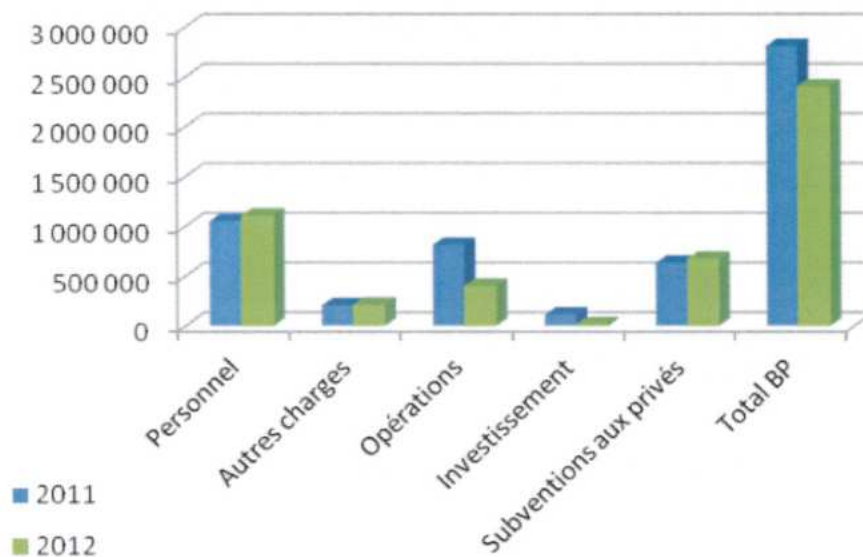
En dépenses

- Crédits de fonctionnement du Syndicat Mixte à hauteur de **1.318.000 €**, représentant :
 - les charges de personnel, pour **1.108.000 €**,
 - les services extérieurs et autres charges pour **210.000 €**,
- Autres services extérieurs, pour un montant prévisionnel de l'ordre de **401.000 €**,
- Crédits d'investissement pour un montant de **14.000 €** au titre des acquisitions que le Syndicat Mixte sera appelé à réaliser (renouvellement en matériels informatiques et en équipements),
- Subventions d'équipement aux personnes privées, pour un montant de **674.000 €** relevant de nos actions dans le cadre de :
 - la convention de développement solidaire avec la Tunisie,
 - l'opération "Façades",
 - l'Opération Collective de Modernisation.

Comparaison des postes de dépenses entre BP 2011 et projet de BP 2012

- Charges de personnel : accroissement de 5.5 % lié, notamment, à la prise en charge de postes normalement dévolus à d'autres structures (animateur OGS, animateur Tourisme) ;
- Charges de fonctionnement : maintenues au niveau 2011 (+ 1,9 %) ;
- Coûts/opérations : réduit de 50 % (23 opérations portées en m.o, contre 38 en 2011) ;

- Investissement : réduit au strict minimum (en 2010, portage d'opérations lourdes, dorénavant terminées : Visioguides, Vitrines de pays) ;
- Subventions aux tiers : accroissement de 6,6% lié au report de crédits 2011 (opérations blanches).



En recettes

Contributions statutaires des communes et communautés de communes pour 3,50 €/habitant (inchangé depuis 2006, soit **247.000 €** (base retenue DGF 2011),

Contribution statutaire du Conseil Général de l'Hérault à **510.000 €** (également inchangé depuis 2006),

Concours de la Région Languedoc-Roussillon, au titre de l'ingénierie, à hauteur de **17.000 €**, en réduction programmée :

2010 = 50.000 €
 2011 = 33.000 €
 2012 = 17.000 €
 2013 = 0 €

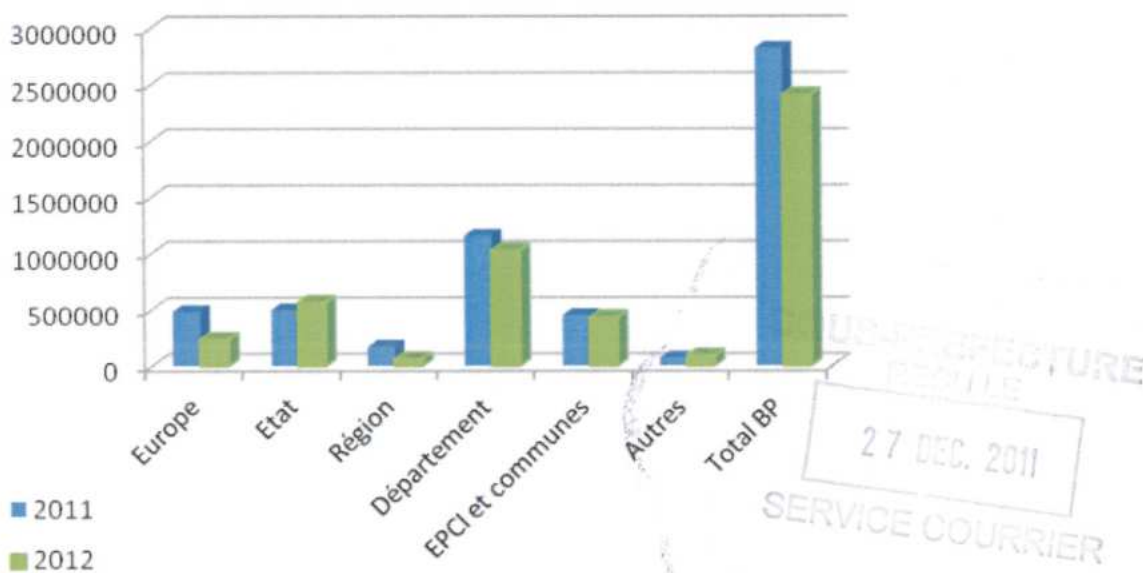
Concours de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et d'autres partenaires, sur les opérations, pour un total de **1.633.000 €**, qui se répartissent comme suit :

- Europe = **237.000 €**,
- Etat = **565.000 €**, au titre, notamment, de l'OCM et du développement solidaire,
- Région = **43.000 €**,
- Département = **515.000 €**,
- Communes et EPCI = **183.000 €**, y.c contributions à 1,50 €/hab.(montant inchangé depuis 2006), au titre de l'OPAH,
- Autres = **90.000 €**,

Comparaison des postes de recettes entre BP 2011 et projet de BP 2012

Par financeur du Syndicat Mixte :

- Europe : baisse des cofinancements européens de l'ordre de 50 % :
 - fin du projet FEDER/TIC en 2012,
 - baisse des aides FEADER (LEADER), en lien avec le nombre d'opérations portées en maîtrise d'ouvrage par le Syndicat ;
- Etat : accroissement de l'ordre de 11 %, sur deux opérations exclusivement, qui se poursuivent en 2012 : OCM (FISAC) et Développement Solidaire, l'accroissement étant dû à des reports concernant le Développement Solidaire ;
- Région : baisse des cofinancements de l'ordre de 65% :
 - Réduction de l'aide à l'ingénierie : - 50 %,
 - baisse générale des cofinancements, à l'exception de l'Habitat ;
- Département de l'Hérault :
 - cotisation statutaire stable,
 - cofinancements sur opérations : baisse de 20% en lien avec le nombre d'opérations portées en maîtrise d'ouvrage par le Syndicat
- Communes et EPCI : légère baisse des cofinancements (- 4.3%), liée à la fin d'opérations où les EPCI étaient appelés en cofinancement (Visioguides)
- Autres : + 28% (cofinancement ADT sur recrutement agent Tourisme).



Ces orientations budgétaires prévoient un budget primitif 2012 équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de **2.400.000 €**, en retrait de 15% par rapport au budget précédent.

Monsieur le Vice-Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur ces orientations budgétaires pour 2012.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Fait à Murviel-les-Béziers, le 08 décembre 2011.

Le Vice-Président,
Kléber MESQUIDA

